

Histoire-géographie-Enseignement moral et civique

Éléments de correction

Indications sur les attentes

Les objectifs de l'épreuve

*L'épreuve d'histoire et géographie, et d'enseignement moral et civique a pour but d'évaluer les connaissances et compétences attendues par les programmes de cycle 4 respectivement pour chacune de ces disciplines et fondées plus particulièrement sur les contenus définis **par les repères annuels de programmation pour la classe de troisième**. (Pour la série générale, on se reporte aux repères figurant dans les ressources d'accompagnement, pour la série professionnelle au référentiel du B.O. n° 37 du 13 octobre 2016).*

BO n°1 du 4 janvier 2018

La notation

Pour chaque exercice, on utilise l'échelle complète des notes (0 à 20 points ou 0 à 10 points selon les exercices). Quand un élève a réalisé de façon satisfaisante un exercice, **on n'hésitera pas à lui attribuer l'ensemble des points**. Quand il existe un barème question par question, **on n'hésitera pas à attribuer l'ensemble des points pour chaque question correctement traitée**.

Ce document propose des indications sur les attentes, en distinguant ce qui peut être considéré comme **des attendus** et ce qui apparaît comme des **éléments de valorisation** rassemblés en fin de document. Par « valorisation », on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de 3ème au DNB soit au-delà de la maîtrise du niveau 3 des compétences. En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. **Leur prise en compte permet de compenser d'éventuelles faiblesses**. Elle entraîne l'attribution de **points supplémentaires par rapport à la note globale de l'exercice**. C'est la raison pour laquelle ces éléments sont rassemblés en fin de chaque exercice, puisque chacun d'eux mobilise une compétence spécifique.

EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS (20 POINTS)

- Ces exercices s'appuient sur un ou deux documents qui relèvent du programme d'histoire et géographie. Ces documents sont remis au candidat avec le sujet. Un document iconographique peut y être adjoind.

- Les exercices visent à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre ces documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire et de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales et à mobiliser les repères chronologiques et spatiaux contenus dans les programmes d'histoire et de géographie. Les questions ou consignes proposées ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

BO n°1 du 4 janvier 2018

Histoire – Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales.

Situation du sujet dans le programme : Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale.

Compétence mise en œuvre :

- Analyser et comprendre des documents

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

- Comprendre le sens général d'un document.
- Identifier le document et son point de vue particulier
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.
- Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

Référentiel d'enseignement de l'histoire-géographie-EMC pour les élèves de 3^e qui se présentent à la série professionnelle du DNB. Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016

Éléments de réponse possibles

Document 1

1. Citez le lieu de déportation de l'auteure du témoignage (1 point)

- au camp de concentration d'Auschwitz

- à *Auschwitz-Birkenau*, camp de concentration et camp d'extermination.
- les notions de « camp d'extermination » ou de « centre de mise à mort » seront acceptées.

2. Identifiez au moins deux activités des déportés. (2 points).

Au choix :

- des travaux de terrassement / employées comme terrassiers.
- main d'œuvre ouvrière / travail en usine.
- travail en laboratoire / expériences (une jeune femme est chimiste de formation).
- la note de bas de page n°2 prouve que les déportées sont réquisitionnées pour « les services du camp ou pour les travaux extérieurs ».

3. Relevez au moins trois informations qui prouvent que les conditions de vie dans le camp sont inhumaines. (5 points).

Les réponses possibles sont les propositions :

- « très mauvais état physique et moral »
- « maigreur excessive, conjonctivite, brûlures aux jambes »
- la mauvaise condition de la prisonnière provoque la pitié de la kapo.
- la sœur de l'auteur est décédée dans le camp.

Document 2

4. Sur votre copie, recopiez puis complétez le tableau ci-dessous : (6 points)

Parcours de Simone Floersheim		
Lieu	Natures du lieu	Action ou fait
<i>Albertville</i>	Domicile de Simone Floersheim	Arrestation sur dénonciation
<i>Chambéry</i>	Caserne militaire	<i>Internement</i>
Drancy	<i>Camp</i>	<i>Détention</i>
Auschwitz	<i>Camp on valorisera toutes précisions comme camp d'extermination ou camp de concentration et mise à mort</i>	Déportation

Documents 1 et 2

5. A l'aide des documents, indiquez au moins trois éléments qui prouvent que le processus d'extermination par l'Allemagne nazie est organisé. (6 points).

- *Des arrestations massives de populations.*
- *Une organisation de convois en utilisant les réseaux ferrés pour déplacer les personnes arrêtées.*
- *Les camps d'internement pour regrouper les personnes arrêtées, avant de les envoyer vers les camps de concentration et d'extermination.*
- *L'existence de camps de concentration et d'extermination, construits pour enfermer puis exterminer les déportés.*
- *L'utilisation des déportés comme main d'œuvre.*

Seront valorisés :

- *la mention et/ ou l'explicitation du terme « génocide »*
- *la mention de rôles spécifiques attribués aux prisonniers par les nazis.*

EXERCICE 2. MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPERES HISTORIQUES ET GEOGRAPHIQUES (20 POINTS)

- *Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée à un élève en fin de cycle 4, répond à une question d'histoire ou de géographie.*

- *Une question invite le candidat à rendre compte de la compréhension et du traitement de données par le biais de croquis, de schémas ou de frises chronologiques.*

BO n°1 du 4 janvier 2018

GEOGRAPHIE - Thème - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Compétence mise en œuvre

- *Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques.*

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

Pratiquer différents langages en géographie

- Écrire pour construire sa pensée et son savoir pour argumenter.
- Mobiliser les caractéristiques des descriptions employées en géographie.
- Réaliser des productions graphiques et cartographiques.
- S'approprier et utiliser un lexique spécifique en contexte.

Se repérer dans l'espace : construire des repères géographiques

- Nommer et localiser les grands repères géographiques.
- Nommer, localiser et caractériser un lieu dans un espace géographique.
- Nommer, localiser et caractériser des espaces plus complexes.
- Situer des lieux et des espaces les uns par rapport aux autres.
- Utiliser des représentations analogiques et numériques des espaces à différentes échelles ainsi que différents modes de projection.

1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur un ou des exemples étudiés en classe, décrivez la répartition de la population sur le territoire français. (14 points)

**Vous pouvez vous appuyer sur les mots ou expressions suivants :
espace urbain, espace rural, mobilités spatiales, aire urbaine, littoral.**

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur les thèmes : Les aires urbaines, une nouvelle géographie de la France mondialisée. Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Capacité(s) attendue(s) : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016).

- décrire la répartition de la population sur le territoire et les mobilités spatiales de cette population.

Éléments de réponse possibles

- *Une répartition inégale de la population sur le territoire français. Mot-clef : densité.*
- *Des espaces de faibles densités : décrire, donner un exemple. Mots-clefs : espace rural, montagne.*
- *Des espaces de fortes densités : décrire, donner un exemple. Mots-clefs : aire urbaine, métropoles, villes.*

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

On valorisera :

- La mention des mobilités spatiales à l'échelle nationale ou locale. Mots-clefs : espaces attractifs, atouts, villes, étalement urbain, littoraux, frontières, mobilités, déplacements.
- La précision du vocabulaire et l'utilisation pertinente des mots clefs.
- Tous les éléments de localisation précise.
- Toutes les informations chiffrées relatives à la densité.
- L'utilisation d'exemples précis et variés, couvrant l'ensemble du territoire français, DROM-COM compris.

2) Raisonner et utiliser des repères spatiaux (6 points).

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur le thème 1 - « Dynamiques territoriales de la France contemporaine ».

Éléments de réponses : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

- a) Identifiez et nommez les paysages A, B, C et D sous les photographies, en choisissant un titre dans la liste suivante : lotissement pavillonnaire, zone commerciale, centre-ville, grands ensembles.**

A : lotissement pavillonnaire

B : zone commerciale

C : centre-ville

D : grands ensembles

- b) A l'aide de flèches, situez sur le schéma ci-dessus, les paysages A et C.**

Paysage A : flèche vers l'espace périurbain

Paysage C : flèche vers la ville-centre.

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

EXERCICE 3. MOBILISER DES COMPETENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS)

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents.

Le questionnaire qui amène le candidat à y répondre comprend des questions à réponse courte (comme des questionnaires à choix multiples, des tableaux à compléter, des questions simples) et une réponse plus développée.

BO n°1 du 4 janvier 2018

Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016

1. La sensibilité : soi et les autres

L'étude permet à l'élève de connaître les valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

L'étude permet à l'élève de connaître les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.

3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

L'étude permet à l'élève de :

- connaître les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État) ;
- connaître les différentes dimensions de l'égalité et les différentes formes de discrimination ;
- comprendre et pouvoir présenter simplement, à partir de la Charte de la laïcité, en quoi consiste la laïcité.

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement

L'étude permet à l'élève de :

- comprendre l'importance du vote dans une démocratie ;
- connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale et savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté ;
- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
- identifier quelques-unes des menaces sur la liberté des peuples et la démocratie.

Attendus de fin de cycle BO n°31 du 30 juillet 2020

Respecter autrui

- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.

- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux

Acquérir et partager les valeurs de la République

- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale

Construire une culture civique

- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Avoir conscience des droits et de devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale

Compétence mise en œuvre

- Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique

Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres.
- Accepter les différences.
- Se sentir membre d'une collectivité.

Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs.

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique.
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Avoir le sens de l'intérêt général.

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements.
- Être responsable envers autrui.

BOEN n°31 du 30 juillet 2020

L'attribution des 10 points se fait par une évaluation globale des réponses de l'exercice.

Le barème n'est qu'indicatif

Éléments de réponse possibles

Document 1

1) Décrivez l'affiche. (1 point)

On attendra du candidat qu'il présente les différentes composantes (photographie, slogan, visuel, rapport image-texte...)

2) Expliquez le slogan « L'abstention n'aura pas ma voix » (1 point)

Toutes formulations qui démontrent la compréhension du sens de la phrase par le candidat.

Document 2

3) Relever deux raisons de l'abstention lors des élections présidentielles de 2017. (2 points)

Le candidat librement deux des cinq raisons présentées dans le document.

Documents 1 et 2

4) Vous participez à une campagne de lutte contre l'abstention. Dans un paragraphe de quelques lignes, présentez plusieurs arguments qui pourraient convaincre les abstentionnistes d'aller voter aux prochaines élections. (6 points)

La réponse témoigne de la capacité du candidat à comprendre le problème que pose l'abstentionnisme pour le fonctionnement de la démocratie

Éléments attendus :

- *L'abstentionnisme ne permet pas de s'exprimer davantage, ne pas voter c'est se priver de donner son avis.*
- *Dans une démocratie, le droit de vote est un droit et un devoir, tous les citoyens doivent pouvoir s'exprimer.*

Éléments possibles, liste non exhaustive :

- *Le droit de vote est une chance, il est le résultat d'un long combat.*
- *Si vous n'êtes pas disponibles le jour du vote, faites une procuration.*
- *Le politique est l'affaire de tous, tout le monde est concerné par les futures lois.*
- *Même si les politiques vous ont déçus, ne pas voter, c'est laisser les autres décider à votre place.*

Éléments de valorisation

On valorisera la qualité du raisonnement conduit par rapport au fonctionnement de la démocratie en France. L'élève qui développe plus de deux arguments est à valoriser.

Adaptation du barème pour les candidat bénéficiant de la dispense de l'exercice de tâche cartographique :

La note est calculée selon la formule suivante :

Points obtenus par le candidat divisés par [nombre de points de l'épreuve (50 points) - nombre de points de l'exercice neutralisé] puis multipliés par 50